

**Exercice n° 84****Trottinettes, pas d'inconscience**

Les modes de déplacement évoluent et certains sont modernisés ou remis au goût du jour. L'utilisation de la trottinette en est un bon exemple. Plébiscitée par les enfants il y a quelques décennies, elle était un peu tombée dans l'oubli pour connaître une résurrection et un engouement sans précédent. Engin de déplacement personnel motorisé, elle est désormais propulsée plus par électricité que par la force du mollet.

L'utilisateur est essentiellement urbain. C'est plutôt un homme, trentenaire, d'une situation socioprofessionnelle aisée. Il a abandonné sa voiture, probablement trop polluante pour les normes modernes ou simplement parce qu'il en avait assez de passer des heures dans les embouteillages d'une grande métropole. En passant à la trottinette, c'est vite pensé, il n'y a que des avantages : économie d'énergie, économie de temps, gain de sommeil et de loisirs ! Soit louée par des sociétés, soit achetée à un prix qui n'est cependant pas accessible à tout le monde, elle a envahi les centres urbains. Il faut dire que sur les chemins de campagne, c'est plus ardu de la manipuler, soyons honnêtes !

C'est un phénomène principalement citadin donc, mais qui dit ville dit confrontation avec d'autres moyens de locomotion, motorisé ou pédestre.

Le maître mot de l'utilisation de tels engins est : sécurité !

Pourtant, il semblerait que cela soit loin des préoccupations des usagers !

En effet, une grande majorité reconnaît téléphoner en roulant, ce qui signifie que le guidon n'est tenu que d'une main, que l'attention est retenue ailleurs, sans pour autant diminuer la vitesse. Gare à vous, gare aux autres, essayez quand même de ne pas renverser la personne âgée qui, à petits pas prudents, avance sur le trottoir, cramponnée aux manettes de son déambulateur ! La même proportion d'utilisateurs, peut-être les mêmes d'ailleurs, avoue consulter leurs SMS tout en roulant, et encore plus fort, à en envoyer. Là, l'espace d'un instant, le champ visuel est limité à l'écran du téléphone, ce qui signifie en clair que tout peut arriver, et principalement des catastrophes ! Ils sont un peu moins nombreux à communiquer sur les réseaux sociaux mais le pourcentage reste inquiétant.

Une fois le téléphone muet, une majorité qui frôle la totalité reconnaît rouler sur les trottoirs, ne pas ralentir à la vue d'un piéton qui doit, lui, se coller précipitamment contre le mur s'il ne veut pas être télescopé. Ne pas porter de casque est un must, et c'est cheveux au vent que ces cavaliers des temps modernes déboulent, le feu tricolore orange n'arrêtant en rien leur folle chevauchée.

Bien sûr, la législation est inadaptée. La trottinette n'est pas considérée comme dangereuse et rien n'empêche de l'utiliser sous l'emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants, ce qui favorise probablement les comportements inconscients. Une grosse minorité connaît la réglementation mais la liberté que procure cet engin leur en fait oublier les principes. Avoir le sentiment de ne pas être soumis au code de la route du fait de carences dans les lois n'empêche pas un minimum de bon sens et c'est sans doute du bon sens qui permettra ainsi de profiter de ce moyen de locomotion très agréable en restant sans danger tant pour l'utilisateur que pour les autres acteurs de la circulation urbaine.

### Questions

1. La trottinette est-elle un mode de locomotion qui suppose une grande vigilance ?
2. Si vous êtes un utilisateur de trottinette, quelles sont vos motivations ?
3. Dans le cas contraire, quelles sont vos motivations à une non-utilisation ?
4. Pensez-vous que piétons et utilisateurs de trottinettes circulent en harmonie sur les trottoirs ?